

La rentrée du Parlement M. VON RIBBENTROP A PARIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cette victoire, il la remportera, s'il le veut, sur tous les terrains et même sur le terrain parlementaire. Sans doute, il y aura parmi les radicaux, des hommes qui ne voudront pas se séparer des socialistes et faire partie de la même majorité que les députés modérés. Mais cette majorité n'a pas besoin d'être numériquement imposante; il suffit qu'elle soit homogène, groupée, non pas seulement autour de l'équipe gouvernementale actuelle mais, mieux encore, autour des idées de paix, d'ordre, de progrès social dans le respect du travail et de la famille, qui semblent inspirer sa politique.

Il faut aussi que la réforme électorale ne soit pas esquivée. Cette réforme, les députés modérés qui sont prêts à soutenir le cabinet Daladier la lui réclament, non pas au nom de leur intérêt personnel, mais au nom de la moralité politique, et pour garantir au gouvernement lui-même la durée qui lui est nécessaire pour faire œuvre utile. Cette réforme, elle apparaît comme une des conditions du redressement définitif de la nation. Il ne faut pas qu'elle soit sacrifiée aux convenances de tel ou tel groupe, voire de tel ou tel parlementaire. France d'abord!

René ROUSSEAU.

Paris, 7 décembre. — Dans les couloirs de la Chambre, où la rentrée du Parlement faisait l'objet mercredi de conversations animées, les techniciens s'accordaient généralement à reconnaître que le gouvernement n'a pas reculé à l'issue du débat de jeudi. Une majorité d'une trentaine de voix, que l'opposition en grouperait environ 240 et qu'on compterait, en outre, une cinquantaine d'abstentions.

Le résultat du débat ne fait pas de doute, on ignore par contre la manière dont le débat s'engagera.

Deux procédures sont possibles: ou bien le gouvernement fera, dès le début, une déclaration sur sa politique; ou bien la séance se bornera à la fixation de l'ordre du jour et le gouvernement acceptera pour vendredi la discussion des interpellations sur la politique générale.

Jusqu'à présent, le président du Conseil n'a pas décliné ses intentions. Le Conseil des ministres n'a pris aucune décision à ce sujet.

Il n'est pas impossible cependant que les membres du gouvernement tiennent conseil jeudi matin pour arrêter la conduite à suivre. La réunion de mercredi du groupe radical n'a pas davantage apporté de lumières. Le groupe fixera sans doute sa position jeudi matin. Il ne fait pas de doute, cependant, que tout le groupe radical, à l'exception de quelques députés, se rangera derrière le gouvernement.

Une chose est certaine aussi: la réforme électorale, dont l'inscription en tête de l'ordre du jour devait cristalliser la nouvelle majorité, reculerait à l'ordre du jour à quelques jours encore, ne viendra pas en discussion pendant cette session et sera sans doute ajournée à janvier. Le gouvernement s'abstiendra probablement de prendre position sur ce problème, celui-ci relevant de la compétence du Parlement. De plus, nombre de radicaux ont pour des considérations particulières leur position électorale, hostiles à la réforme. Le groupe de l'U.S.R. de son côté, qui a deux représentants au sein du gouvernement, s'est prononcé contre la réforme au cours de son petit congrès dimanche dernier.

Après le débat sur la politique générale, la présente session, qui doit prendre fin le 17 janvier, sera probablement presque exclusivement occupée par la discussion du budget.

La Commission des finances aura sans doute terminé son examen préliminaire mardi prochain. Il est possible, que pour hâter la discussion, le gouvernement fasse voter une loi autorisant la procédure d'urgence, c'est-à-dire le vote du budget par ministères et non par chapitre. Mais, sur ce point, rien n'est encore décidé.

Le débat crucial s'instituera, dans ces conditions, à la fin du mois, au moment de la discussion de la loi de finances. Celle-ci comporte les recettes budgétaires et, par conséquent, les ressources nouvelles créées par les décrets-lois. Le gouvernement sera amené à ce moment à exposer sa politique de redressement et le débat qui suivra sera décisif.

Le groupe parlementaire radical-socialiste et la réforme électorale

Paris, 7 décembre. — Le groupe radical-socialiste de la Chambre a décidé mercredi matin, qu'il n'y avait pas lieu de demander la discussion immédiate de la réforme électorale.

D'après les renseignements recueillis dans les couloirs sur cette réunion, MM. Chichery, Torp et Margate ont tout d'abord présenté des observations techniques sur les systèmes de représentation proportionnelle proposés. Puis M. de Tessan a déclaré qu'il y avait des problèmes plus urgents à traiter, pour le Parlement et pour le groupe, que des questions de procédure, que la situation politique était dominée par le problème de majorité: avoir avec qui le parti radical collaborera à l'avenir.

M. de Tessan a répondu à ce propos, l'article du règlement du parti qui fait aux élus l'obligation de refuser leur collaboration et leur confiance à tout ministre ne s'appuyant pas sur une majorité composée dans sa plus grande partie de groupes ou d'éléments de gauche. Le groupe devrait donc ou enfreindre le règlement ou le modifier pour changer d'orientation politique. M. de Tessan, demeurera quant à lui fidèle à la doctrine de son parti.

MM. André François-Albert, Carron et Crutel ont soutenu la même thèse. C'est à la suite de cette discussion que le groupe s'est prononcé, à environ 90 % de Tessan a répondu à ce propos, l'article du règlement du parti qui fait aux élus l'obligation de refuser leur collaboration et leur confiance à tout ministre ne s'appuyant pas sur une majorité composée dans sa plus grande partie de groupes ou d'éléments de gauche. Le groupe devrait donc ou enfreindre le règlement ou le modifier pour changer d'orientation politique. M. de Tessan, demeurera quant à lui fidèle à la doctrine de son parti.

Après ce vote, M. Chichery a fait observer que tous les membres du groupe devraient être appelés à donner leur avis sur la représentation proportionnelle et l'assistance n'étant que d'une cinquantaine de membres sur 118, il a

proposé une sorte de référendum, afin que chacun pût exprimer son opinion. Cette suggestion a été approuvée à l'unanimité.

A l'issue de la réunion, plusieurs assistants ont déclaré que, s'ils avaient été opposés à la discussion immédiate de l'ordre du jour, c'était parce qu'ils avaient leur vote était conforme au désir que M. Daladier semblait avoir de faire discuter par priorité le budget. Jeudi matin, d'ailleurs, le groupe entendra M. Daladier à ce sujet.

Les interpellations à la Chambre Le secrétaire général de la Chambre a communiqué au gouvernement la liste des interpellations déposées depuis la clôture de la première session extraordinaire.

Elles sont au nombre de soixante, parmi lesquelles, une vingtaine concernent la politique générale du gouvernement.

Celle de M. Pezet sur la politique extérieure

M. Ernest Pezet, député du Morbihan, démocrate populaire, a demandé à interpellier le gouvernement sur sa politique extérieure. Il se propose de lui poser les questions suivantes:

« L'esprit et l'accord de Munich sont-ils réelles et sans réserve pour le gouvernement, comme ils le sont pour l'Allemagne et l'Italie, l'un des fondements essentiels de la politique étrangère de la France? »

« Quels sont pour le gouvernement, le sens et le contenu réels des formules « esprit et accord de Munich »? »

« Leur donne-t-il la même portée positive que l'Allemagne et l'Italie? »

« En acceptant-elles toutes les conséquences pratiques? »

« En ce qui concerne le contraire à en limiter l'application logique? »

« Si oui, par quels moyens qui ne compromettent pas sa politique franco-allemande? »

Les prix littéraires (SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

D'autre part, un jury composé de courtoiseries littéraires a décerné le prix Théophraste-Renaudot, au second tour de scrutin, par 6 voix à M. Pierre

M. Pierre-Jean LAUNAY

Jean Launay, pour son roman « Léonie la Bienheureuse », contre 3 voix à M. Pierre Loleillet pour « M. Dondaine, aventurier », et une voix à M. Jean Paul Sarre pour « La Nausée ».

M. Pierre-Jean Launay, âgé de 35 ans, dirige la page littéraire d'un journal du soir.

Il est originaire de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

En l'honneur de l'Orne où se déroulent en partie les romans qu'il a déjà publiés.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Il fut accueilli à l'entrée du musée national par M. Coulandre, ambassadeur de France à Berlin; MM. Huisman, directeur des Beaux-Arts; Verne, directeur des musées nationaux, et Jaujard, directeur adjoint. La police ne permit pas aux journalistes d'accompagner le ministre des Affaires étrangères du Reich, mais celui-ci, amateur d'art éclairé, très intéressé, prolongea pendant plus d'une heure sa visite dans les différents salons de peinture, et autres.

A 13 h. 20 M. von Ribbentrop quitta le musée en compagnie de l'ambassadeur d'Allemagne.

L'allocation de M. Scapini au déjeuner du Comité France-Allemagne

A l'hôtel Crillon, le Comité France-Allemagne a offert en l'honneur de M. von Ribbentrop, un déjeuner, présidé par M. Georges Scapini, député, avoué de guerre. Des nombreuses personnalités politiques, aristocratiques et autres, françaises et allemandes y assistèrent.

Au dessert, M. Scapini, président du Comité France-Allemagne, souhaita la bienvenue au ministre allemand et à Mme von Ribbentrop.

« Dans les difficultés multiples et redoublées qui assaillent l'Europe d'aujourd'hui, dit-il, notamment, la nature des relations entre la France et l'Allemagne domine l'ensemble des autres problèmes. Notre Comité s'est donné pour mission de travailler à établir de bons rapports entre Allemands et Français. »

« Les anciens combattants se sont rencontrés maintes et maintes fois. Nous avons multiplié, au cours de cette année, les contacts entre la jeunesse, sur laquelle nous fondons tant d'espoirs pour l'avenir. Dans la mesure de ses moyens, même dans les moments les plus difficiles, le comité a contribué à assainir l'atmosphère entre les deux pays. »

« La Deutsches Franzosische Gesellschaft », accomplissant parallèlement en Allemagne une besogne comparable, elle trouvait auprès de ce grand peuple un accueil spontané, qui constituait toujours un encouragement aux efforts de notre comité. »

« Votre venue en France, Excellence, marque une première et importante étape. L'Allemagne, par votre haute entremise, a approuvé, au Quai d'Orsay, sa signature au bas d'un accord d'entente. »

« Nous avons, que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

Le ministre du Reich porte un toast à la «normalisation des relations franco-allemandes»

Dans sa réponse à l'allocation de M. Scapini, le ministre du Reich a rendu hommage à l'action du Comité France-Allemagne et a notamment déclaré:

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration des combattants, les deux comités, au cours de leur existence, ont su insuffler dans une large mesure l'esprit d'estime réciproque des soldats de la grande guerre à toutes les couches sociales, ainsi qu'à la jeune génération de France et d'Allemagne. »

« Chez vous comme chez nous, s'élargit le cercle des hommes et des femmes qui, inlassablement, s'efforcent d'affaiblir l'atmosphère des relations entre nos deux nations. »

« Il a conclu en ces termes: « Vous savez quelle part personnelle j'ai prise à votre œuvre depuis la création de la « Deutsches Franzosische Gesellschaft » et du Comité France-Allemagne, et combien, celui qui porte la responsabilité des rapports d'Etat à l'Etat, est enclin à ceux qui se sont efforcés de lier les relations de peuple à peuple et de rendre amicales. »

« Je lève mon verre à la prospérité du Comité et à ses futurs succès en vue de la normalisation des relations franco-allemandes. »

Un entretien sur les questions économiques et la garantie des frontières tchécoslovaques

MM. Bonnet et von Ribbentrop, après une nouvelle visite au Musée du Louvre, eurent au cours d'un thé à l'hôtel Crillon, un entretien qui dura de 18 h. 30 à 19 h. 15.

Cet entretien porta essentiellement sur les relations commerciales entre les deux pays.

Les deux ministres examinèrent les résultats des rapports de leurs experts, qui avaient porté sur le fonctionnement du traité de commerce franco-allemand et certaines difficultés de clearing. Ils se montrèrent l'un et l'autre, désireux d'accroître les échanges entre les deux nations, dont les économies sont complémentaires.

Enfin, M. von Ribbentrop et M. Georges Bonnet examinèrent le problème de la garantie des frontières tchécoslovaques.

On sait, par ailleurs, que le ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie va se rendre à Berlin, pour étudier cette question avec M. von Ribbentrop.

A l'issue de l'entretien, M. von Ribbentrop a fait part à M. Georges Bonnet de l'excellente impression que lui laissait sa visite à Paris.

Le dîner à l'ambassade d'Allemagne

Le comte von Weickseck, ambassadeur du Reich à Paris, a offert mercredi soir un dîner auquel assistaient notamment M. Ed. Daladier, président du Conseil, MM. Chautemps, Georges Bonnet, Ed. Herriot, Paul Reynaud, Anatole de Monzie, Charles Fournet, Henry Bérenger, Jean Mistler, Scapini, Alexis Léger, Coulandre, etc., et du côté allemand, M. von Ribbentrop, les directeurs ministériels Gaus et Wiesel, le ministre Aschmannn, etc.

Les deux poupées vont, en effet, être exposées à partir du 10 décembre et jusqu'au 24, au palais de Saint-James.

Les sommes perçues à l'entrée de l'exposition seront en partie employées au profit de l'œuvre de charité française.

« FRANCE ET MARIANNE » les deux poupées offertes aux petites princesses anglaises vont tendre la main pour les enfants malades de Londres

Londres, 7 décembre. — Les princesses Elisabeth et Margaret vont « présenter » leurs poupées, « France et Marianne », cadeau des enfants de France, afin de venir en aide aux enfants malades de Londres, ainsi qu'à une œuvre de charité française.

Les deux poupées vont, en effet, être exposées à partir du 10 décembre et jusqu'au 24, au palais de Saint-James.

Les sommes perçues à l'entrée de l'exposition seront en partie employées au profit de l'œuvre de charité française.

« FRANCE ET MARIANNE » les deux poupées offertes aux petites princesses anglaises vont tendre la main pour les enfants malades de Londres

Londres, 7 décembre. — Les princesses Elisabeth et Margaret vont « présenter » leurs poupées, « France et Marianne », cadeau des enfants de France, afin de venir en aide aux enfants malades de Londres, ainsi qu'à une œuvre de charité française.

Les deux poupées vont, en effet, être exposées à partir du 10 décembre et jusqu'au 24, au palais de Saint-James.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Souvenirs... A Grenoble, autrfois, M. Daladier et M. von Ribbentrop ont habité à quelques mètres l'un de l'autre

Grenoble, 7 décembre. — Au moment où M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, est à Paris, il est intéressant de signaler qu'en 1911 et en 1912, le futur chef de la diplomatie allemande était étudiant inscrit à la Faculté de Grenoble et qu'il logea, durant ces deux années scolaires, à la pension « Aux Armes dauphinoises », chemin de Jéhu.

A la même époque, aux mêmes heures, dans la même rue, à dix mètres seulement, vivait, dans la pension de Mme Chapel le jeune Edouard Daladier, alors professeur de géographie au Lycée de Grenoble.

Cette petite rue, la plus étroite de Grenoble, n'a pas un mètre cinquante de large.

Pendant deux ans, M. von Ribbentrop et M. Edouard Daladier, n'ont pas pu faire autrement que de se croiser matin et soir et soir et matin.

A Munich, lorsque les deux hommes d'Etat se rencontrèrent, peut-être ont-ils pensé, l'un et l'autre, aux petites pensions du chemin de Jéhu sans oser pousser le voile du souvenir.

LES MANIFESTATIONS ANTIFRANCAISES EN ITALIE

Des éléments allemands y participent

Rome, 7 décembre. — Les étudiants se sont livrés, dans plusieurs villes, à de nouvelles manifestations de « protestation » contre les déclarations de M. Daladier, défilés en Tunisie et en Corse à la suite des revendications formulées en Italie.

A Turin, les étudiants, après avoir défilé en silence devant le consulat d'Allemagne, ont allé manifester devant le consulat d'Allemagne, où le consul s'est précipité au balcon pour répondre à leurs acclamations.

A Naples, les étudiants, qui agitaient des drapeaux italiens et allemands sont descendus devant le consulat d'Allemagne, et ont été dispersés par des membres du front du travail allemand, actuellement en visite dans cette ville.

A Florence, les étudiants ont défilé devant le consulat de France.

Rome désire l'appui de Berlin pour ses revendications

Rome, 7 décembre. — Le comte Galeazzo Ciano, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a reçu mercredi soir M. Hans Georg von Mackensen, ambassadeur d'Allemagne.

Cette entrevue suscite un vif intérêt dans les milieux diplomatiques romains. La raison en est surtout dans la situation créée d'une part, par la signature de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne consécutive aux revendications italiennes sur la Tunisie.

Ces revendications semblent, d'ailleurs, faire l'objet d'échanges de vues entre Rome et Berlin. Du côté italien, on aurait voulu en particulier, que la presse nationale-socialiste soutint avec plus de vigueur la campagne des revendications et l'on s'efforce, de toute évidence, d'obtenir l'appui complet du Reich dans cette question.

« Nous voulons la Sardaigne, la Sicile et la Tripolitaine », réclament, les étudiants toulousains

Toulouse, 7 décembre. — Mercredi soir, un cortège d'un millier d'étudiants, arborant des pancartes avec les inscriptions: « Vive la Tunisie », « Vive la Sicile », « Vive la Sardaigne », « Vive la Tripolitaine », se dirigea vers le consulat d'Italie.

Un important service d'ordre fit dévier le cortège.

La foule manifeste à Strasbourg devant le consulat italien

Strasbourg, 7 décembre. — Une foule dense a défilé devant le consulat d'Italie pour protester contre les manifestations antifrançaises de la péninsule. Aucun incident grave ne s'est produit.

A Tunis des ouvriers manifestent devant le consulat général italien

Tunis, 7 décembre. — Un millier environ d'ouvriers qui étaient rassemblés à la gare pour annoncer un travail se sont précipités soudain vers le consulat général italien, dont ils ont criblé la façade de taches d'encre bleue et d'encre rouge.

Les manifestants ont été dirigés vers le « Dante Alighieri », centre de culture italienne fasciste en chantant la « Marsellaise », des forces de police sont intervenues. Aucun incident ne s'est produit.

Dans la soirée, une légère effervescence régnait en ville. Elle ne présentait aucun caractère de trouble. Les magasins et les grandes entreprises officielles italiennes.

Une association française renonce à visiter l'Italie

Paris, 7 décembre. — L'Association française « Les Amis latins » avait projeté de faire un voyage amical en Italie afin de développer la collaboration intellectuelle entre les deux pays.

« Profondément émus par les manifestations intolérables qui se sont produites en votre pays, dit notamment un communiqué, nous nous devons d'élever contre ceux qui les ont provoquées, une protestation indignée. Nous estimons, en conséquence, qu'en ce moment, un voyage en Italie serait incompatible avec notre honneur national. »

En plein Paris, un homme d'affaires est enlevé en automobile

Un accident le libère et un des ravisseurs est arrêté

Paris, 7 décembre. — Mercredi matin, deux individus ont enlevé, à son domicile, 118, rue de Courcelles, M. Roger Fallard, administrateur de sociétés, chevalier de la Légion d'honneur.

L'automobile dans laquelle les malfaiteurs avaient réussi à l'emmener est entrée en collision avec une autre voiture, à l'angle des avenues Poch et Poinecaré.

M. Fallard est sorti indemne de l'accident. Un des individus a pris la fuite. L'autre a été arrêté, c'est un nommé Marcel Pesin, 32 ans, ancien pompier sans travail, demeurant à Colombes, et père d'un enfant. Il a déclaré qu'il avait été embauché par un inconnu pour un coup de main sans danger et qu'il devait laisser les deux hommes en présence au hôtel de Boulogne.

La crise politique en Belgique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La majorité gouvernementale

On souligne avec satisfaction que la droite a voté en bloc et sans défaillance pour le gouvernement. Flamands et Wallons, traditionalistes et démocrates, tous sont restés unis, tandis que le parti libéral se divisait comme le parti socialiste.

De sorte que la droite apparaît aujourd'hui comme le groupe le plus fort de la majorité qui soutient M. Spaak et qui est de 56 catholiques, 19 libéraux, 18 socialistes et 17 républicains. Ces chiffres ne sont pas absolus, parce que les socialistes peuvent revenir sur leur décision; mais ils n'en sont pas moins significatifs.

Le Bloc catholique confirme son attitude

Le directeur du Bloc catholique, réuni mercredi sous la présidence de M. Onghena, a examiné la situation politique. Il s'est réjoui de l'attitude prise par la droite de la Chambre, et a constaté avec satisfaction le redressement opéré par le premier ministre dans le fonctionnement du régime parlementaire.

Le directeur a promis son appui total à toutes les réformes qui seront poursuivies dans ce sens, puis il a nommé MM. Hoyois, Verbiest, Mullie, Behogne, Pauwels, Bekaert, Carton de Tournai, Declercq, Bossuyt, Lohst, Heymans, Merget, Philippart et Vaes, membres de la commission qui sera chargée de l'étude de l'assurance-chômage obligatoire.

Cette séance assistait, outre les membres du directeur, les ministres Janssen, Heymans et De Vleeschauer.

Le conseil général socialiste exige la démission des ministres

La décision du Conseil général du parti socialiste, réuni mercredi après-midi, a été catégorique: elle a confirmé celle du Congrès socialiste et mis les ministres socialistes en demeure de s'y conformer en donnant leur démission.

Cette nouvelle a augmenté la nervosité générale.

Les conversations se sont multipliées, dans les couloirs de la Chambre et au Sénat.

On a vu notamment M. Spaak avoir une longue conversation avec M. Huymans, président de la Chambre.

M. Marx, vice-président du Conseil, s'est entretenu avec M. Pierrot, de la gauche libérale, avec M. Van Cauwelaert, catholique, M. Brunet et M. Blum, socialistes. Ces deux derniers sont parmi les adversaires les plus irréductibles de M. Spaak.

Après cet échange de vues, M. Brunet a conversé avec M. Mundelet, député libéral de Bruxelles, qui a refusé la confiance, mardi, à M. Spaak.

On confirmait, après ces conversations, que si les ministres socialistes ne démissionnaient pas, ils seraient exclus du parti.

On ajoutait que M. Spaak était décidé à la résistance, et qu'il ne consentirait pas à sa démission.

M. Spaak a été reçu par le Roi

Entretenu, M. Spaak était allé au palais mettre le Roi au courant de la situation politique.

La décision finale a été retardée jusqu'à vendredi

Un conseil de cabinet s'est tenu à 17 h. 30, sous la présidence de M. Spaak. Après une heure de délibérations, le communiqué suivant a été remis à la presse.

Le Conseil des ministres, sous la présidence de M. Spaak, a examiné la situation politique et expédié diverses affaires administratives, notamment l'arrêté royal sur les allocations familiales étendues aux employés et petits patrons. Le prochain conseil aura lieu vendredi.

Le communiqué est communiqué au journal socialiste ajouta: « Les ministres avaient l'intention de démissionner, mais à la suite de démarches de personnalités socialistes, la mesure n'a pas été mise à exécution. »

M. Spaak reste sur ses positions

Interrogé mercredi soir, M. Spaak a déclaré qu'une démission n'était produite dans la situation. Après la démarche de plusieurs parlementaires socialistes, conduite par MM. Verbiest et Beckelaers, on a admis qu'il fallait un apaisement politique pour que le parlement puisse voter avant la fin du mois le budget des voix et moyens, le contingent et la prolongation des haux commerciaux.

En outre, le départ de M. Max-Léo Gérard, libéral, crée la nécessité de faire appel à un autre libéral pour le remplacer, de façon à équilibrer les forces politiques dans le gouvernement.

D'autre part, la constitution de l'agriculture et du commerce extérieur en ministères autonomes doit se poursuivre.

Ainsi, a ajouté le premier ministre, on gagnera du temps, et les passions pourront s'apaiser. »

M. Vanderveide ne démissionne pas

Enfin, contrairement au bruit qui avait couru, M. Vanderveide et M. de Man ont accepté le renouvellement de leurs mandats de président et de vice-président du bureau du Conseil général du parti socialiste.

AVIS AUX PRODUCTEURS DE BLE

On nous communique: L'attention de l'autorité supérieure a été attirée sur l'augmentation des ventes de superflues émoussées en blé, soit nus, nus gravement à l'œuvre d'assainissement, soit avec l'ajout de produits étrangers et susceptibles d'augmenter l'an prochain, les taxes de réexportation.

Les que les embarcations ne soient terminées, il est rappelé aux producteurs de blé qu'en vertu du décret du 24 avril 1938, les producteurs de blé doivent verser à la culture du blé sur une terre qui a déjà porté cette céréale l'année précédente.

Par ailleurs le décret-loi du 12 novembre 1938 a prescrit l'établissement, avant le 1er février 1939, de contingents individuels de vente, proportionnels à l'importance des ventes effectuées au cours des campagnes antérieures.

Les assemblées générales des Syndicats libres de Roubaix et Tourcoing

La section de la banque des Syndicats libres d'employés de Roubaix-Tourcoing et sa section de la banque des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing, sous la présidence de MM. Louis Duteret et Serge Duquenois.

De nombreux employés de banque de la région avaient tenu à participer à ces réunions.

A l'issue de ces assemblées générales, au cours desquelles un exposé général sur l'activité professionnelle dans la banque fut présenté par M. Robert Vansteleghem, secrétaire des Syndicats libres d'employés de Roubaix-Tourcoing, un ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité:

« Les employés de banque, syndiqués libres, réunis en assemblée générale, le mardi 6 décembre à Roubaix, ont décidé de poursuivre l'activité professionnelle dans la banque et de continuer à travailler dans